Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : [illegible] — PUBLICITÉ : [illegible]

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'APPRÉCIATION DE M. MÉLINE

Remiremont. — Dans un banquet qui lui était offert, M. Méline a remercié ses amis de leur concours, s'est félicité du résultat et a dit :

« Les élections ne sont pas une victoire pour le ministère, puisqu'elles sont un échec incontestable pour les collectivistes et la condamnation de l'alliance avec les collectivistes. »

M. LOUBET EN RUSSIE

Brest. — Le colonel Lamy et le commandant Chabaud de la maison militaire du Président sont arrivés hier à Brest.

Un train transportant le mobilier de l'Elysée pour garnir les salons et les appartements présidentiels du *Montcalm* vient d'arriver à Brest.

VOL AUDACIEUX

Brest. — Hier, trois individus, correctement vêtus, sont entrés, sous prétexte de payer leurs contributions, dans le bureau du percepteur de Lambezellec ; le commis, âgé de 13 ans, était seul, ils l'ont baillonné, ligotté et sont partis emportant 750 fr.

Une demi-heure après, un ouvrier venant effectuer un paiement a délivré le petit commis qui était à moitié asphyxié ; il a fallu une demi-heure de soins pour lui faire reprendre ses sens.

LA QUESTION DES SUCRES

Berlin. — On annonce que le projet de loi sur les sucres figure à l'ordre du jour du Reichstag pour la séance du lundi.

Les sucriers allemands et les grands cultivateurs de betteraves qui doivent se réunir à Buda-Pesth avec les intéressés autro-hongrois ont, paraît-il l'intention d'organiser une grande agitation contre la Conférence de Bruxelles ; ils espèrent que le Gouvernement allemand retardera la discussion de la question sucrière jusqu'en automne.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — *Les Alsaciens.* — Cinquante-huit jeunes gens, nés à Strasbourg en 1879, sont cités à comparaître devant le Tribunal correctionnel pour s'être soustraits par l'émigration au service militaire allemand.

ITALIE. — *La reine Marguerite.* — La nouvelle annonçant que la reine-mère avait l'intention de prendre le voile est dénuée de tout fondement.

Le Shah de Perse. — M. Massa, ministre d'Italie à Téhéran est arrivé à Rome ; il est chargé de prendre les dispositions nécessaires en vue de l'arrivée prochaine du Shah de Perse.

[illegible] — Les télégrammes parvenus au ministère de l'intérieur annoncent que le 1er Mai s'est passé, dans toute l'Italie, sans incidents.

RUSSIE. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que l'amiral Alexieff est nommé ministre des affaires étrangères.

Anglais et Boers

Londres. — S'il faut en croire les journaux qui paraissent ce matin, 35 chefs ou sous-chefs de commandos seraient favorables à la paix.

Le gouvernement anglais satisfait des négociations auraient contremandé certaines mesures concernant le camp de St-Hélène, aucun prisonnier de guerre boer ne devant plus quitter l'Afrique du Sud.

INVENTION de la Sainte-Croix

Cette fête de la découverte de la Vraie Croix par l'impératrice Sainte Hélène parmi les ruines qui couvraient le Saint Sépulcre, ramène pour notre journal une heureuse date : il y a juste un an, en effet, que la *Croix du Nord* fusionnant plus étroitement que jamais avec la *Croix de Paris*, lança son premier numéro à quatre et à six pages grand format.

Cette transformation la plaçait du coup au rang des plus importants organes de la presse départementale qui, dans le Nord, a dévancé la plupart des grands journaux de Paris dans cette innovation de feuilles à six pages.

La grande clientèle de la *Croix* a goûté cette réforme qui nous a valu de nombreuses sympathies nouvelles.

Nous rendrons aujourd'hui grâces à Dieu du succès de cet accroissement, tout en honorant le signe du salut, la Croix, que l'impiété s'efforce de chasser de partout, des écoles, des hopitaux, des maisons et des cœurs.

A cette persécution sacrilège notre journal a donne une réplique imprévue en lançant par milliers et par milliers d'exemplaires dans la vie publique, dans les rues, dans les gares et dans les familles l'image de Jésus Crucifié.

C'est ce qui nous vaut une haine toute spéciale de la part des sectaires et aussi des dévouements et des fidélités tels qu'aucun journal politique n'en a jamais groupés autour de lui.

Et toute l'immense famille de la *Croix* priera aujourd'hui avec nous pour que parmi les ruines sociales longuement accumulées apparaisse de nouveau le Signe sauveur qui a lui sur tant de siècles de civilisation chrétienne.

La Croix seule nous sauvera de la barbarie qui nous envahit sous les brillants dehors d'une civilisation paganisante.

Ce qu'elle a fait, elle le refera.

C.

CAMPAGNE ANTICLÉRICALE

Le socialiste Proudhon disait qu'au fond de toutes les questions politiques il y a la question religieuse.

Proudhon avait raison.

On s'en est aperçu, une fois de plus, pendant tout le cours de la période électorale qui a précédé le scrutin de dimanche dernier et la démonstration continue pendant ces quinze jours qui préparent le scrutin de ballottage.

Dans les campagnes plus encore que dans les villes tout candidat libéral est réputé candidat du curé, et voter pour le candidat du ministère Waldeck c'est voter contre la religion.

La question politique disparaît devant la question du catéchisme et des commandements de Dieu.

Il nous revient que dans telle circonscription l'échec du candidat libéral a été acclamé aux cris poussés par une foule en délire : A bas la calotte ! à bas Jésus-Christ !

Il leur semblait sans doute à ces enragés que puisque le candidat sectaire et plus ou moins franc-maçon était élu, c'était fini pour eux des obligations que la religion impose et que la défaite du parti libéral leur permettait de se livrer désormais sans remords et sans crainte à toutes leurs passions.

L'un de ces électeurs *anti-cléricaux* a exprimé ce sentiment en inscrivant sur son bulletin de vote cette formule qui en dit long sur leur état d'esprit.

A bas la calotte ! Vivent les voleurs !

Les journaux racontent les scènes ignobles qui se sont passées au soir du scrutin de dimanche dernier dans les communes où l'on fêtait le triomphe du candidat radical : Chansons ordurières, propos infâmes, ricanements idiots à l'adresse des plus honnêtes gens du pays, coups de poing aux personnes les plus inoffensives, chambard à la porte des presbytères, des églises, des écoles catholiques, rien n'a manqué à ce déchainement des instincts sauvages d'une populace ameutée.

Est-ce là faire de la politique ?

Proudhon avait raison : Le fond de toutes nos querelles, de toutes nos luttes c'est la question religieuse, c'est-à-dire la question des commandements de Dieu qui gênent horriblement un trop grand nombre de nos compatriotes.

Nos ennemis n'appellent si volontiers les candidats libéraux, candidats cléricaux, que pour se donner le prétexte d'insulter en leur personne les principes de la religion.

Ils tournent contre eux la haine qu'ils ont vouée au Dieu de leur baptême et de leur première communion et quand, à force de calomnies, de cris, d'injures, ils triomphent, la foule de rénégats, de petits jeunes gens dépravés, de tous les malandrins de bas étage qu'ils traînent après eux, hurle de joie et se félicite d'avoir écrasé.... le gouvernement des curés.

Pauvre peuple ! Pour le tromper, pour abuser de sa naïveté, il suffit d'agiter devant les yeux le spectre clérical.

C'est encore et ce sera toujours le moyen le plus facile d'obtenir de lui de mauvaises élections.

STÉPHANE.

PELERINAGE DIOCESAIN à Rome

1er groupe : Du 13 mai au 3 juin. — Visite de Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Turin. Pèlerinage à Einselden, Padoue, Lorette et Assise, six jours à Rome.

Tous frais compris : 1re classe, 640 fr. ; 2e cl., 550 fr.

Adresser les demandes d'inscription à *M. l'abbé Descamps, curé de Saint-Louis, à Tourcoing.*

2e groupe : Du 19 au 31 mai. — Visite de Milan, Florence, Gênes, cinq jours à Rome. Pèlerinage à Assise.

Tous frais compris : 350 fr. en 2e classe.

Adresser les demandes d'inscription à *M. l'abbé Hennion, curé de Saint-Louis, à Fives-Lille.*

Un itinéraire détaillé sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Le nombre des inscriptions étant limité, la liste sera close dès que ce chiffre sera atteint.

Nous prions les personnes qui désirent faire partie du 1er groupe d'envoyer au plus tôt leur adhésion. Le Comité dispose encore de quelques places et les agences demandent que le chiffre soit fixé samedi matin.

NÉCROLOGIE

La chrétienne paroisse de Bousbec que a appris avec une profonde émotion vendredi, à onze heures, la mort de son bienaimé et dévoué pasteur M. l'abbé Bourlet.

Depuis plusieurs années, la santé du vénéré défunt était sérieusement compromise, et, à son grand regret, il s'était vu forcé de renoncer peu à peu à l'exercice du saint ministère. Mais si le corps refusait sa coopération à l'âme, celle-ci restait toujours en pleine possession d'elle-même. M. le Curé, jusqu'au dernier moment, continua d'imprimer aux âmes que la Providence lui avait confiées, cette direction sage, ferme et douce dont l'empreinte n'est pas là de disparaître.

Quelques instants avant d'expirer, il s'unissait encore d'une façon sensible aux prières que l'on récitait près de lui.

Le bon Dieu l'a rappelé à lui le premier vendredi du mois, qui à Bousbecque est solennisé par de nombreuses communions et l'adoration du Saint Sacrement pendant toute la journée. Parce qu'il connaissait les ressources de foi et de piété que possédaient ses paroissiens, M. le Curé avait institué dans de larges proportions la dévotion envers le Cœur de Jésus, et c'est pendant que bon nombre d'adorateurs étaient prosternés devant le Dieu de nos autels que lui ont été ouvertes les portes de l'éternité.

M. Bourlet, né à Comines en 1849, avait été ordonné prêtre en 1874. Dès ses études sacerdotales, il avait été impossible de ne pas remarquer cette intelligence d'élite. Admirablement doué, il était tout à la fois excellent musicien et poète de talent.

Le collège N.-D. des Dunes à Dunkerque garde encore vivant le souvenir de M. Bourlet qui, pendant plus de dix ans, occupa avec distinction la chaire de philosophie.

Il ne fit que passer en la bonne et modeste paroisse de Sars-et-Rosières, et depuis 1892 il était à Bousbecque, développant les traditions de foi robuste et de solide piété qu'y implanta un vénérable pasteur dont les anciens du sacerdoce n'ont pas perdu la mémoire.

Ses funérailles auront lieu mardi, à 11 h.

Actuellement les paroissiens de Bousbecque se font un devoir d'aller prier près de leur regretté curé. L'on se plaît à redire les détails édifiants de ses derniers moments au milieu des membres de sa famille et entouré des soins respectueux de ses vicaires.

Nos lecteurs auront une prière pour le repos de l'âme de ce prêtre ravi trop tôt aux travaux de l'apostolat, et s'uniront à nous pour offrir leurs condoléances à toute sa famille et en particulier à ses frères MM. Bourlet-Paquet et Bourlet-Béague, si honorablement connus dans la région.

PETIT CALENDRIER

Samedi 3. — **L'Invention de la Sainte-Croix de N.-S. J.-C.** — Ador. : Bailleul (Dames de Saint-Maur), Basuel.

Soleil : lever 4 h. 40, coucher 7 h. 15. — Lune : lever 2 h. 13 m., coucher 1 h. 56 s.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Les Rues de Roubaix

Le quai de Bordeaux qui a une longueur de 700 mètres à des largeurs variables de 6 mètres à 25 mètres. Il est compris entre la rue de la Vigne et le boulevard de Metz.

Il appartient au canton Nord, au troisième commissariat de police, rue Saint-Joseph et à la paroisse du Sacré-Cœur.

En 1896, il comptait 11 habitants et 19 en 1901, avec 5 maisons.

Les électeurs votent au bureau de la rue Turgot.

***

Bordeaux est une des grandes villes de France : 257.471 habitants, préfecture de la Gironde, port sur la Garonne.

C'est la métropole commerciale et maritime du Sud-Ouest et l'entrepôt du commerce des vins dits de « Bordeaux ».

« Bordeaux paraît jaillir de la plaine, du marécage et de l'eau », dit un auteur. De tout temps il a présenté cet aspect. Cette lutte contre le marécage est un des faits catéristiques de l'histoire de cette ville. Aussi Bordeaux a-t-il triomphé en même temps que des marais, de la peste qu'ils engendraient.

L'histoire de Bordeaux présente une variété singulière. On devine à travers les inscriptions des monuments que Bordeaux travailla, s'enrichit, qu'il eut beaucoup de marchands et que son port fut célèbre. Ses habitants passèrent, vers l'an 100 de notre ère, pour des parvenus, aux mœurs dépensières et au luxe insolent.

Sous le Bas-Empire, plus de négociants lourds et prodigues, mais des orateurs, des poètes, une Université de premier ordre.

De 310 à 400, l'Ecole de Bordeaux fut la plus célèbre du monde romain.

Au Ve siècle, la ville s'apaise et se recueille. La tombe d'un saint évêque, saint Leurin, devient le sanctuaire et le rempart de Bordeaux.

Pendant sept siècles, on n'entend plus parler de Bordeaux.

Puis, en l'an 1200, c'est un réveil subit de travail, d'action et de richesse. Bordeaux appartient alors au roi d'Angleterre.

Le XVIIIe siècle fut le triomphe de Bordeaux. Bordeaux était alors la seconde ville de France.

Le trafic maritime qui, en 1717 était de douze millions, atteignit un quart de millard sous Louis XVI.

***

« A chacune de ces périodes de prospérité commerciale, dit le même auteur, correspond une période de grands travaux dont les ruines ou les splendeurs sont encore visibles.

De l'époque romaine il était resté le temple de la divinité de Bordeaux, les Piliers de Tutelle, superbe spécimen de l'art colossal et majestueux que Rome affectionna à la fin du second siècle. Louis XIV les fit abattre parce qu'ils gênaient le château Trompette.

La même domination romaine a légué les ruines d'un vaste amphithéâtre appelé le « Palais Gallien ».

Les églises remarquables sont celles de Saint-Leurin, la cathédrale Saint-André.

Ce qui étonne le plus les étrangers ce sont les clochers isolés de Pey-Berland et de Saint-Michel.

JEHAN DES VIGNES.

(*A suivre*).

Noces d'or. — Le lundi de la Pentecôte seront célébrées les noces d'or de M. et Mme Charles Petit, qui demeurant rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 1. M. Charles Petit qui exerce la profession de tisserand, est né le 19 juillet 1829 ; sa femme, née Clémence Crépieux, est née le 15 septembre 1828.

Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires.

Le grand marché aux fleurs organisé par le Cercle horticole de Roubaix, aura lieu aujourd'hui et les jours suivants.

Déjà vendredi après-midi plusieurs exposants ont commencé leur installation à la place qui leur est assignée au rond-point de la Grand'Place.

Les accidents de travail. — Un garçon boulanger, Oscar Foucart, 29 ans, demeurant rue Saint-André, travaillant à la boulangerie l'*Economie*, rue de Lannoy, blessé à la main gauche, 8 jours de repos.

— Un ouvrier des établissements de MM. Lecomte et Deprés, rue de Beaumont, Henri Carnois, 16 ans, demeurant, place du Trichon, cour Tiers, blessé au genou droit, 15 jours de repos.

MM. les cambrioleurs continuent. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs se sont introduits dans le tissage de M. Auguste Flouin, chemin de la Makellerie, et y ont dérobé divers objets et tuyaux en cuivre.

Pommade Dépurator contre Dartres, Boutons, etc. — *Voir aux annonces.*

Arrestation pour vol d'une voiture et de plomb. — Vendredi matin, les agents de sûreté Chantraine et Willaumez ont arrêté rue du Luxembourg, un tisserand, Gustave Vérin, 20 ans, demeurant rue de Beaurewaert, qui traînait une charrette à bras contenant 57 kilos de plomb.

La voiture avait été dérobée rue St-Etienne, au préjudice de M. Edouard Marchand, menuisier, rue Notre-Dame, et le plomb avait été enlevé dans une briqueterie à Mouvaux.

Vols d'effets d'habillement. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de la femme Louis Dupen, née Marie Ieghem, 31 ans, cabaretière, rue de l'Espérance, 72, pour vol de divers effets d'habillement au préjudice de Sidonie Windels, servante, rue de l'Industrie, 58.

— Un procès-verbal a été dressé à la charge de la femme Emile Schuller, née Sophie Arselan, 50 ans, rue des Prisons, 5, à Lille, en fuite, pour vol d'un pantalon estimé 16 fr. au préjudice de Spriet Henri, rue de l'Alma, fort Frasez, 19.

Deux arrestations pour vol. — Dans l'après-midi de jeudi, un voyageur de commerce, M. Auguste Joly, 84 ans, demeurant à Lille, rue des Fossés, 26, en voulant monter sur le tramway, boulevard Gambetta, manqua le pied, tomba et se blessa au nez.

Une femme qui passait l'aida à se relever et le conduisit au Café Philémon, rue Pierre-Motte, pour y être pansé.

Après quelques soins sommaires, M. Joly demanda à cette femme de le conduire chez un pharmacien, mais elle lui persuada qu'il serait aussi bien soigné par elle et il l'accompagna jusque chez elle. Trop polie pour être honnête, cette femme profitant du grand âge du blessé et de son étourdissement, lui enleva son portemonnaie, sa chaîne et sa montre en or. M. Joly ne s'aperçut que plus tard de la disparition de ces objets après son départ de la maison trop hospitalière ou il s'était laissé mener.

Il alla raconter sa mésaventure à la police qui arrêtait aussitôt la coupable, Rosine Dens, 21 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth et son complice, Jean-Baptiste Coucke, 27 ans, débardeur, même adresse, au moment où ils essayaient de vendre la montre et la chaîne pour 40 fr. dans un estaminet du boulevard Gambetta.

Coucke, que nous avons vu conduire vendredi après-midi au dépôt central, distribuait dimanche dernier devant le bureau de la mairie, des bulletins de vote au nom du citoyen Jules Guesde !

Ceux qui boivent trop. — Henri Beaucarne 22 ans, demeurant rue Favreul, 20, a été arrêté jeudi, rue de France, pour ivresse et outrages envers l'agent Moroy.

— Un débourreur, Louis Selosse, 46 ans, demeurant à Wasquehal, estaminet Jovenaux, a été arrêté avenue Bossuet, sous l'inculpation d'ivresse et bris de clôture, chez M. Pierre Lefebvre, même rue.

A qui le porte-monnaie. — Le jeune Emile Depauw, 11 ans, demeurant rue St-Pierre, 10, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'il tient à la disposition de qui l'a perdu.

A qui la montre ? — Le jeune Pierre Cailleux, demeurant rue de l'Epeule, cour Saint-Joseph, a trouvé une montre en argent d'homme qu'on peut lui réclamer.

Enterrement du 3 mai. — M. Emile Hazebrouck, 9 h., Saint-Sépulcre.

Obit. — Mademoiselle Ursule Motte, 10 h., Sacré-Cœur.

Etat-civil de Roubaix

du 2 mai

Naissances. — Alphonse Crombez, rue de Beaumont, 169. — Simonne Pruvost, rue Jouffroy, 44. — Marcel Spender, rue d'Alsace, 6.

Décès. François Husse, 68 ans, ourdisseur, rue des Sept-Ponts, 45. — Guillaume Demey, 63 ans, fileur, rue des Longues-Haies, 160, cour Baas, 7. — Louis Trentesaux, 52 ans, chauffeur, rue Blanchemaille. — Florence Louvaert, 52 ans ménagère, rue Blanchemaille. — Marie Gilliot, 81 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Julienne Siels, 1 mois, rue Blanchemaille. — Romanie Glorieux, 1 an, rue Turgot, cour Dumortier, 5. — Zélie Cambier, 4 mois, rue Decrême, cour Parent, 1. — Louise Deconinck, 69 ans, sans profession, rue de la Rondelle, 7. — Rachel Alberty, 3 jours, rue Saint-Antoine, 22. — Mort-nés, 2.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un contremaître, Florimond Leman, 38 ans, demeurant rue de Tourcoing, travaillant à Roubaix, chez M. Prouvost, rue d'Hem, blessé au bras, huit jours de repos.

CROIX

Vaccination. — *Mesures préventives.* — L'Administration municipale de Croix, suivant l'exemple des villes voisines et les instructions de l'autorité supérieure, prévient la population de la nécessité qui s'impose pour elle de se prémunir contre l'épidémie de variole qui règne dans certaines communes de la région. Afin d'éviter l'extension de la maladie, la vaccination est une mesure indispensable. les personnes vaccinés depuis dix ans devront se faire revacciner.

N. B. — La revaccination se fera lundi prochain dans les écoles.

Enseignement laïque. — Mlle Elise Potevin, institutrice, est nommé institutrice de l'école de la Grande-Rue en remplacement de Mlle Haesig.

Etat-civil de Croix

Naissances. — Narcisse Franchomme, rue de la Limite. — Rachel Gallois, rue Carnot.

Décès. — Flore Hermans, 57 ans, rentière, Grande-Rue, 42 bis.

HEM

Accident du travail. — Constant Louis, 38 ans, charpentier menuisier, demeurant à la Citadelle, a été blessé au pied droit par la chute d'un bac de teinture. Le docteur Coubronne lui a ordonné 8 jours de repos.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rue des Ursulines

Pages d'Histoire locale

28 fructidor an V (14 septembre 1797). — Les citoyens Pierre-Antoine Lehoucq, aubergiste ; Jacques-Philippe Lorthiois, marchand ; Pierre-Denis Ghesquière, fermier ; Jacques Duprez, marchand ; sont nommés provisoirement administrateurs municipaux.

M. DRON EST-IL FRANC-MAÇON ?

Nous lisons dans le *Courrier de Tourcoing :*

Inquiet de se voir traiter de Franc-Maçon, M. Dron a protesté hautement, disant qu'il ne faisait partie d'aucune *loge*. Mais, abusant de l'ignorance de son auditoire dans les choses maçonniques, il a ajouté qu'il faisait partie de la *Ligue de l'Enseignement.*

Pour les trois quarts, même pour les neuf dixièmes de la population Tourquennoise, cet homme doit professer un amour bien profond pour l'instruction de ses concitoyens, puisqu'il appartient à une ligue d'enseignement.

Or, M. Dron n'a fait, par cet aveu, qu'accentuer les griefs que nous avons relevés contre sa conduite.

M. Dron est un *ligueur* ! C'est très bien, mais alors, il est aussi dangereux que s'il assistait régulièrement aux *tenues* des loges de Lille.

Qu'est-ce, en effet, que la *Ligue de l'Enseignement*, sinon le Tiers-Ordre, l'association militante de la Franc-Maçonnerie.

Par qui cette association a-t-elle été créée ?

Par le F∴ Jean Macé, grand dignitaire de la Maçonnerie française.

Quel est son but ?

Le F∴ Jean Macé l'a déclaré au Congrès de la Ligue de l'Enseignement tenu à Lille *en 1885 :*

« Oui, a-t-il dit, ce que nous faisons *est une œuvre maçonnique.* Non, personne ici ne voudra y renoncer à cause de cela. Qu'importe à ceux d'entre nous qui n'en font pas partie ce qui se passe dans les loges à huis clos, puisque ce qui se passe chez nous à ciel ouvert est conforme à la loi qu'elles reconnaissent. *La ligue est une Maçonnerie extérieure.* Je l'ai dit cent fois dans les Loges, d'un bout de la France à l'autre. »

Est-ce clair ? Et lorsque M. Dron, pour abuser les simples, vient nous dire qu'il n'est pas Franc Maçon, mais qu'il est ligueur, il fait acte de duplicité et de fourberie.

Ajoutons à ces lignes le fait suivant :

Dans une réunion publique tenue le lundi 21 avril dernier à l'estaminet des *Cœurs Joyeux* rue de Verdun, le citoyen Delesalle a donné lecture d'une lettre adressée par M. Dron au F∴ Jean Macé, en 1885, l'année où le F∴ Macé faisait la déclaration maçonnique que l'on vient de lire.

Les relations de M. Dron avec la Franc-Maçonnerie ne datent pas d'hier, on le voit.

Mais ce qui est suggestif c'est de voir la familiarité de ce jeune docteur de 29 ans (M. Dron avait alors 29 ans) appelant cette vieille barbe de sénateur qu'était son correspondant : « Mon cher Macé ». Pourquoi cette manière d'écrire toute camarade d'un homme jeune à un vieillard si ce n'est que le lien maçonnique les unissait ?

Déjà, en 1885, M. Dron était cassant, autoritaire. Il demandait avec rage à son « cher Macé » de s'entendre avec le fr∴ Buisson — (décidément il n'est question que de F∴ M∴ dans cette lettre) — pour écarter son concurrent, M. le docteur Dewyn, du poste de médecin du Lycée.

Il ne veut pas, ajoute-t-il, de la place de médecin ajoint, c'est celle de médecin titulaire qu'il lui faut. Excusez du peu d'orgueil :

Ce qu'il importe surtout de retenir de l'épître lue par Delesalle c'est que M. Dron dénonce au fr∴ Jean Macé le Maire de Tourcoing — qui était alors M. Hassebroucq — et la plupart des conseillers municipaux, comme étant encore trop réactionnaires.

On voit par là que cet homme, qu'on a dit désintéressé, est un quémandeur de places très vulgaire mais que par dessus tout il est l'homme à tout faire de la Franc-Maçonnerie.

En conscience, un catholique qui connaît ces choses peut-il voter pour M. Dron ?

Non, car ce serait vouloir le triomphe de la Franc-Maçonnerie et la destruction de la religion dans laquelle naissent, vivent et meurent tous les Tourquennois,

Voilà ce qu'il faut dire autour de soi.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

MM. les électeurs des cantons Sud et Nord-Est sont invités à assister à une grande réunion privée qui aura lieu samedi 3 courant, à 8 h. du soir, à la Salle des fêtes de la place Leverrier.

MM. Billard, avocat à la Cour d'appel de Paris, et Raph. Marchand, professeur, prendront la parole.

Le mois de Marie à N.-D. de Lourdes. — *Samedi 3.* — A cinq heures et demie. Messe de Communion et de Pèlerinage pour les Petites Sœurs des Pauvres. A cet exercice sont convoqués les habitants de la rue Sainte-Blaise.

Dimanche 4. — A dix heures, grand'messe avec sermon. — Pèlerinage de la Fraternité du Tiers-Ordre, de l'Association des Enfants de Marie et des élèves de l'École Dominicale. — Vêpres solennelles à trois heures ; les chants seront exécutés par la chorale du Cercle Catholique de Wattrelos et l'allocution sera faite par M. l'abbé Lemaire, directeur de ce cercle. — A six heures et demie, récitation du Rosaire et salut solennel pour les membres de l'Archiconfrérie et pour les malades et infirmes recommandés par les pèlerins.

Lundi 5. — A cinq heures et demie. Messe de Communion et de Pèlerinage pour les Sœurs de la Présentation. A cet exercice, qui sera suivi de la procession pour les fruits de la terre, sont spécialement convoqués les habitants de la campagne.

Mardi 6. — A cinq heures et demie, Messe de Communion suivie de la Procession pour les fruits de la terre.

Mercredi 7. — A cinq heures et demie, Messe de communion suivie de la procession pour les fruits de la terre.

Jeudi 8. — Fête de l'Ascension. — A dix heures, grand'messe solennelle avec sermon par M. l'aumônier du pensionnat Saint-Michel ; la fanfare prêtera son concours et les chants seront exécutés par la chorale et les élèves du pensionnat. — Vêpres à trois heures. — A quatre heures, salut solennel de pèlerinage pour l'Association de la Sainte-Famille. Le sermon sera donné en flamand par M. l'abbé Deboudt, directeur, et les chants seront exécutés par la chorale de l'association. — A six heures et demie, récitation du Rosaire et salut solennel pour les membres de l'archiconfrérie et pour les malades et infirmes recommandés par les pèlerins.

Vendredi 9. — A 5 h. 1/2, messe de communion à laquelle sont convoqués les habitants de la rue de Gand. — A 8 h., messe de pèlerinage par M. l'aumônier du pensionnat de Notre-Dame des Anges : les chants seront exécutés par les élèves de ce pensionnat et le sermon sera donné par M. l'aumônier.

Samedi 10. — A 5 h. 1/2, messe de communion et de pèlerinage pour les Filles de la Sagesse. A cet exercice sont convoqués les habitants de la rue Montaigne.

Société de tir et d'instruction militaire des anciens sous-officiers. — La réunion mensuelle de la société aura lieu, au local, Café du Centre, le lundi 5 courant, à 8 heures précises du soir.

Objet : Questions diverses. — Projet de sorties. — Paiement des cotisations et amendes en retard. — Assemblée de la commission à 7 h. 1/2.

Société des Combattants de 1870-1871. — On nous communique l'avis suivant :

La Commission de la Société des Combattants de 1870-71, de Tourcoing, invite les sociétaires à la messe de 11 h. 1/2, dimanche 4 mai, à l'église du Sacré-Cœur pour assister à la bénédiction du drapeau de la musique des Amis Réunis du Boulevard. — *La Commission.*

Grève terminée. — Les fileurs et rattacheurs en grève de la filature de laines de M. Valentin, place Thiers, ont repris le travail, vendredi matin, obtenant une augmentation de salaire de un centime et demi à l'heure. Les bacleurs du même établissement, en grève depuis le 24 avril, ont également réintégré l'usine vendredi matin, mais sans augmentation de salaire.

Accident de travail. — Théophile Lecouttère, 28 ans, appréteur, rue de la Vigne, a été blessé à la paume de la main gauche par un morceau de verre. Soins du docteur Vanneufville ; repos de 8 jours.

La fraude. — Les douaniers du Pont de Neuville, ont arrêté jeudi à 9 heures du soir, plaine des Phalempins, deux fraudeurs nantis chacun de 35 kilos de café vert.

Les deux prisonniers, Henri Mathieu, 18 ans, mouleur, demeurant rue Kellermann et Léon Demeeck, 18 ans, rattacheur, rue de Chateaudun, ont été remis à la gendarmerie, pour être conduits à Lille.

Les arrivages aux Halles de vendredi : marée 950 k., laitues 1000, asperges 218 bottes, pommes de terre nouvelles 225 k., pommes de terre vieilles 600 k., artichauts 200, petits pois 30 k., échalottes 15 bottes, oseille 7 paniers, radis 200 bottes.

Etat-Civil de Tourcoing

Dragées et Boites pr **COMMUNIONS**
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, pe la Gare, **LILLE**

Du 2 mai

Mariage. — Désiré Verschuere, 24 ans, mécanicien, et Marguerite Salembier, 20 ans ménagère.

Naissances. — Gallienne Yvonne, rue Nationale, 35. — Morel Blanche, rue de Tournai, 24. — Fournier Laure, r. du Clinquet, 199. — Choquet Fidéline, rue de la Latte, 58. — Perrouchet Jean, rue de Mouvaux, 161. — Maret Louis, rue du Virolois. — Tack Julien, rue du Moulin-Fagot, 11.

Décès. — Baisez Jeanne, 7 mois, rue d'Anzin, 17. — Leroy Victor, 82 ans, rue du Viaduc, 11. — Duval Louise, 26 ans, rue Nationale, 122. — Desurmont Jeanne, 1 mois, rue A. Testelin, 53. — Gobert Emile, 50 ans, rue Nationale, 122. — Planckaert Jean, 60 ans, rue Nationale, 122. — Huglo Simonne, 1 an, rue de Cambrai, 41.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 2 mai.

MOIS	COTE précéd.te	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.
1 Janvier	4 90	4 85	4 90
2 Février	—	—	—
3 Mars	—	—	—
4 Avril	—	—	—
5 Mai	4 85	4 82 1/2	—
6 Juin	4 85	4 82 1/2	4 80
7 Juillet	4 85	4 82 1/2	4 80
8 Août	4 87 1/2	4 85	4 82 1/2
9 Septembre	4 87 1/2	4 85	4 82 1/2
10 Octobre	4 90	4 85	4 82 1/2
11 Novembre	4 90	4 85	4 82 1/2
12 Décembre	4 90	4 85	4 82 1/2
Ventes		75.000 k.	

Matin. — 20.000 k. à 4,82 1/2 juillet. — 10.000 k à 4,85 octobre. — 10.000 k. à 4,85 novembre. — 5.000 k. à 4,85 décembre.

Total : 45.000 k.

Soir. — 10.000 k. à 4,82 1/2 aout. — 5.000 k. à 4,82 1/2 septembre. — 10.000 k. à 4,82 1/2 octobre. — 5.000 k. à 4,85 novembre. — 5.000 k. à 4,85 décembre.

Total : 155.000 k.

LILLE

Concerts militaires. — Les concerts militaires auront lieu dorénavant dans les conditions suivantes :

1° La musique du jeudi sera supprimée à l'Esplanade.

2° Le 43e jouera le dimanche à l'Esplanade jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, et, ensuite, au square Vauban.

3° Le 16e bataillon de chasseurs se fera également entendre le dimanche et successivement place du Concert, square Ruault, et place Catinat.

Il ne sera apporté aucune modification aux dispositions arrêtées pour les concerts donnés dans les hôpitaux.

Accidents. — Un terrassier, M. Adolphe Demeurisse, 35 ans, rue du Vieux-Moulin, cour Leclercq, regagnait son domicile, lorsque, par suite d'un faux pas, il glissa et en tombant se fractura la jambe droite.

Le docteur Vanhieuversyn, qui a donné les premiers soins, a ordonné le transport du blessé à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Au même hôpital a été admis le jeune Auguste Damart, 9 ans, rue Philadelphie. Ce petit garçon, en jouant en face de sa demeure, s'est fracturé la cheville gauche.

Arrestation. — Grégoire Lammens, 32 ans, sans domicile, a été arrêté pour escroquerie d'une somme de 2 fr. 50 au préjudice de Mme Ennayez, épicière, rue Wagram, 1. De plus, cet individu est expulsé.

Arrestation importante. — Nous avons annoncé, il y a environ huit jours, que deux individus, Emile Prêtre et Daussy avaient été arrêtés pour vol de 200 kilos de plomb et de zinc ; les charges contre Prêtre ne furent pas d'abord reconnues très serieuses et il fut mis en liberté.

L'instruction fut confiée à M. Delalé, qui chargea la sûreté de rechercher la personne victime du vol. A la suite de son enquête, la sûreté apprit que le zinc avait été dérobé dans la villa que possède à La Madeleine, M. Boselli, de Lille, et dans laquelle les deux individus avaient pénétré par effraction. Prêtre a, de nouveau, été arrêté hier après-midi.

Mort subite. — Des voisins, étonnés de ne pas avoir vu M. Antoine Stély, 60 ans, retraité de la Compagnie du chemin de fer du Nord, rue de la Baignerie, 4, enfoncèrent la porte.

M. Stély était mort dans son lit. Un médecin appelé a attribué le décès à une affection cardiaque. Le défunt n'ayant pas de parents connus à Lille, des recherches sont faites pour découvrir les membres de sa famille.

ÉTRANGES RUMEURS

Des rumeurs étranges circulaient hier aux environs de Lille ; on parlait de drame à coups de revolver, de femme tuée et d'homme mortellement blessé.

Une enquête sérieusement menée nous a permis de constater que ces abominables bruits ne peuvent être que le fait de gens malintentionnés : il n'y a eu ni drame, ni tués, ni blessés.

On se demande si une répression sévère ne peut atteindre ceux qui se plaisent à inventer de pareilles histoires.

LA BASSÉE. — Fraude saisie. — Ayant été prévenus, mercredi soir, que trois fraudeurs se trouvaient sur le territoire de Salomé avec une charge importante de tabac, les gendarmes de La Bassée allèrent aussitôt se mettre en observation.

Ils aperçurent les individus au passage à niveau de la halte de Salomé, mais ceux-ci s'enfuirent abandonnant les chevaux qu'ils montaient et leurs charges et se réfugièrent dans un bois voisin.

Les chevaux furent facilement rejoints. Ils portaient 300 kilos de tabac dit « de zone », et une quantité insignifiante de tabac de Moravie.

Ils ont été amenés dans la matinée de jeudi à Lille et mis en fourrière.

Les marchandises saisies ont été déposées à l'entrepôt des tabacs.

SECLIN. — Enfant noyé. — Un enfant de quatorze mois, Léon Lejeune, trompant la surveillance de son père, tomba dans une cuvelle contenant environ 20 centimètres d'eau. Il fut retiré aussitôt, mais ne put être rappelé à la vie, car il venait de manger et avait été frappé de congestion.

Les parents sont plongés dans la plus profonde douleur.

ARMENTIÈRES

Société d'Horticulture. — La Société d'Horticulture tiendra, dimanche 4 mai, au « Café de Paris », Grand'Place, son assemblée générale mensuelle qui, devant avoir lieu dimanche dernier, a été remise à cause des élections. *Une causerie, faite par M. Berthe sur un sujet* d'horticulture, sera suivie d'une brillante tombola de fleurs en pots et plantes vertes, tirée entre les sociétaires présents.

Bris de clôture. — Cinq personnes, dont une fille, ont été arrêtées lundi à la suite des actes de vandalisme commis dimanche soir en ville. Quatre inculpés ont été maintenus ; seul le nommé Basquin est remis en liberté. L'affaire est à l'instruction. Nous croyons savoir que M. Davaine entendra aujourd'hui les témoins.

ESTAIRES. — Accident. — Le jeune Dassonville, habitant avec ses parents la commune de Sailly-sur-Lys, a eu le bras pris dans un engrenage à l'usine Gamelin où il travaillait.

DUNKERQUE

Accident à bord de l' « Adolphe »

Ce quatre-mâts dont on se rappelle le départ inopiné du chantier, actuellement en armement au quai de départ, près de l'écluse Freycinet, a failli être le théâtre d'un terrible accident.

Hier matin, vers neuf heures et demie, une douzaine de gréeurs occupés à enverguer la vergue du hunier volant du grand mât et se trouvant sur la vergue du humier reçurent sur eux la vergue au-dessus.

Dix d'entre eux furent blessés ou contusionnés. Ce sont les hommes Lefrennec Kerhervé, Deligny, Le Guillou, Grennue, Massein, Mabé et trois autres dont M. Louis Meunier, demeurant à Malo-les-Bains, qui a été grièvement atteint à la poitrine. Un autre a eu les poignets tordus et le troisième a été conduit chez lui soutenu par deux camarades.

Il est heureux que ces pauvres gens aient pu se cramponner et se retenir sans quoi ils faisaient une chute de 15 mètres.

L'accident aurait été causé par un gamin qui a largué la drisse du humier volant.

M. Boutin, commissaire du IIIe arrondissement, a ouvert une enquête.

DOUBLE NAUFRAGE A ISLANDE

Un télégramme arrivé, hier, à la marine, donne les noms de six hommes de la *Charmeuse* qui ont péri. Ce sont :

Le capitaine Lemaire, né à Gravelines le 30 octobre 1858. Inscrit à Gravelines.

Julien Leprêtre, matelot, né le 10 juillet 1872 à Gravelines.

Joseph Leprêtre, matelot, né à Gravelines le 25 novembre 1885.

Désiré Coubel, matelot, né à Gravelines le 23 août 1876.

Jules Paillart, matelot, né à Gravelines le 19 février 1870.

François Banquart, né à Gravelines le 26 août 1872.

On ne connaît pas encore le nom des trois autres malheureux.

Comme on le voit ce sont de nouveau les braves marins gravelinois qui sont éprouvés. Ce sont de nouveaux deuils alors qu'on pleure encore les quinze victimes de la *Louise-Gabrielle*.

Nous avons donné, hier, les noms des quatre disparus de la *Perle*.

Tentative de suicide. — Hier, une ménagère, Mme M..., 54 ans, demeurant rue du Jeu-de-Paume, voulant en finir avec l'existence, avait allumé dans sa chambre, hermétiquement close, un réchaud de charbon de bois.

Des voisins enfoncèrent la porte et trouvèrent la malheureuse déjà sans connaissance ; elle a reçu les soins du docteur Lancry. Son état, heureusement, n'est pas grave. Mme M..., a avoué avoir agi ainsi par suite de chagrin de famille, mais elle a promis de ne plus recommencer.

Mouvement du Port de Dunkerque

Entrées du 1er mai

Rouen V. Vega, 1687, Bellitraud, div. Carlier, c.

Requejada, Vap. belge Réocin, 179, cap. Coralès, minerai, Leroy.

du 2

Ramsgate, V. ang. Active, 96, cap. Horte, lège. Debaecker.

Rochefort, V. Emilie, 470, c. Nolland, lège.

Drobak, 3-m. norv. Deodata, 484, c. Nassen.

Sunderland, V. Anna-Eugénie, 1451, Lapeyre. lège. Fayol.

Sunderland, V. ang. Langley, 490, cap. Brown, charbon.

WATTEN. — Noyade. — M. Blanckeman, patron de la bélandre « Louise », était descendu à terre pour s'entendre avec l'éclusier de Watten, quand revenant peu après à bord, il constata l'absence de sa fille Irma, âgé de 8 ans.

Il fouilla le canal avec une gaffe et ne tarda pas à repêcher le corps de son enfant. On frictionna la pauvre fille, mais tous les soins furent inutiles, l'asphyxie avait achevé son œuvre.

VALENCIENNES

Conférences d'arboriculture fruitière. — Sous les auspices de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Valenciennes, des conférences d'arboriculture fruitière et sur le jardinage en général auront lieu :

Le 4 mai, à trois heures, à Fourmies, école de M. Lussiez.

Le 11 mai, à 3 h. 1/2, à Somain, aux grapperies : à 3 heures, à Solre-le-Château, réunion à [illegible]